

Les Pages Bleues

L'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin

Bulletin électronique mensuel de l'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin
PNE-Bénin 01 BP 4342 Cotonou Tél (229) 21 31 10 93
E-mail: contact@gwppnebenin.org Site: www.gwppnebenin.org

N°011 / Juillet 2012

Corneille AHOUANSOU, Secrétaire Général du MERPMEDER

« Nous allons tropicaliser les résolutions du forum de Marseille... »

Page 7



Promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin

Les acteurs se familiarisent à l'outil EVANIE

Page 6

Edito / Sommaire

EDITO

Faire du rêve de Marseille, une réalité au Bénin

Le 6ème Forum Mondial de l'eau (FME) de Marseille a vécu. Destiné à forger des solutions qui ont fait leurs preuves dans la réalité de terrain et qui sont duplicables, le Forum de Marseille a tenu toutes ses promesses. Avec la forte mobilisation qu'il a connue, les solutions innovantes exposées, et les grandes résolutions et engagements pris, l'avenir de l'eau et de l'assainissement est désormais tout tracé. Le milliard de personnes qui n'ont pas accès à une source d'eau améliorée peuvent dorénavant rêver d'en avoir. De même, les 2.6 milliards de personnes dans le monde qui n'ont pas toujours accès à des équipements adéquats d'assainissement, peuvent espérer. Car, annoncé pour être un Forum de solutions, Marseille l'a été après les 5 derniers Forums qui auront posé le diagnostic.

Désormais, sur la base des grandes résolutions et engagements pris, chaque pays devra, en se les appropriant, emprunter le chemin de l'espoir pour satisfaire et combler les attentes de toutes les personnes accablées encore par l'angoisse de la soif et vivant dans l'indignité du manque d'équipements adéquats d'assainissement de base.

Mais, le Bénin peut se féliciter d'être sur le bon chemin. Car, après une préparation réussie

grâce à l'initiative « A l'Eau de l'Afrique, A l'Eau le Monde », qui aura permis de faire le diagnostic nécessaire, à la lumière des solutions de Marseille, l'heure doit être à la mobilisation de tous pour la mise en œuvre des engagements et résolutions adaptés aux réalités nationales et locales du Bénin. Et c'est heureux de constater que les autorités en charge de l'eau, prenant la mesure de leurs responsabilités, ont sonné cette mobilisation en prenant langue avec tous les participants qui étaient à ce 6ème rendez-vous mondial.

Tout en saluant cette initiative de l'espoir, il ne nous reste qu'à inviter tous les acteurs à la soutenir et à s'engager résolument pour traduire en actes concrets, à tous les niveaux et sans discrimination, les différentes résolutions. Ceci afin de faire du rêve de Marseille, celui de donner aux populations, en l'occurrence celles pauvres et encore marginalisées, un accès durable à l'eau et à l'assainissement, une réalité au Bénin.

Armand HOUANYE

Coordonnateur

du PNE-Bénin

Sommaire :

● Editorial

- Faire du rêve de Marseille une réalité au Bénin.....P. 2

● Actualité

- Revue sectorielle Eau et Assainissement 2012.....P. 3

- Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau.....P. 4

- Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural.....P. 5

- Promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin.....P. 6

● PAROLE AUX ACTEURS

- Après le 6ème Forum Mondial de l'Eau de MarseillePP. 7-12

● Tribune des partenaires

- JAN TEUN VISSCHER, formateur principal sur l'Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'EauP. 13

● Analyse

- Exécution du BPO Eau et Assainissement 2011.....P. 14

● CONSEILS ET INNOVATIONS

- Professionnalisation du forage manuel en AfriqueP. 15



Les Pages Bleues

Siège

Placodji (Cotonou)
01BP 4392 Cotonou (RB)
Tél : (229)21311093
E-mail : contact@gwppnebenin.org
Site Web : www.gwppnebenin.org

Directeur de Publication

Armand K. HOUANYE

Equipe de Rédaction

Aurore E. BLOKOU (PNE-Bénin)

Rachel ARAYE K. (PNE-Bénin)

KITI Bonaventure (RJBEA)

Alain TOSSOUNON (RJBEA)

Adrien SODOKIN (DG Eau)

Gabriel KPADONOU HOUNSA (DHAB)

Conception graphique

Afriq Edi-Com

Actualité

Revue sectorielle Eau et Assainissement 2012

Des efforts à faire en dépit des progrès

Instituée depuis 2003 par les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement, et instrument de dialogue entre acteurs étatiques, les Partenaires Techniques et Financiers et les acteurs non étatiques, la revue sectorielle de cette année portant sur la gestion de 2011 s'est tenue les 17, 18, 19 avril 2012 à Sea View Hôtel à Cotonou.

Évaluer les progrès réalisés en 2011 par la Direction G-Eau et la DNSP dans la mise en œuvre des Budgets Programmes par Objectifs (BPO) et par la Société Nationale des Eaux SONEB dans l'exécution du Plan Prévisionnel de Développement de l'Entreprise (PPDE). Tel est l'objectif de la rencontre qui a réuni pendant trois jours les différents acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement. De façon spécifique, les participants avaient la tâche d'apprécier le niveau d'exécution des recommandations de la revue, gestion 2010 ; d'apprécier l'exécution des BPO eau et assainissement et du PPDE de la SONEB gestion 2011 ; d'analyser les contraintes ayant affecté les performances des interventions ; d'évaluer la réalisation des mesures prises pour l'amélioration des performances du secteur et enfin de faire des recommandations pour l'amélioration des performances dudit secteur pour l'année à venir.

Pour y parvenir, après la cérémonie d'ouverture, les participants ont eu droit à une série de communications relatives à des thématiques liées à l'exécution des BPO et du PPDE. Elles s'intitulent : « Point de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle eau et assainissement, gestion 2010 », « Synthèse du rapport d'exécution du BPO 2011 de l'AEP en milieu rural et de la gestion des ressources en eau », « Rapport d'exécution du BPO de l'Hygiène et de l'Assainissement



Vue partielle des participants à la revue sectorielle

de Base, exercice 2011 », « Présentation du bilan d'exécution du plan prévisionnel de développement de l'entreprise et du contrat plan Etat-SONEB », « Mission d'audit technico-financier du BPO 2011 de la DG-Eau & de la DNSP et du programme d'investissement de la SONEB », « Evaluation conjointe IOB/BMZ de l'impact des programmes HAEP au Bénin », « Compte rendu de la participation du Bénin au 6ème forum mondial de l'eau tenu à Marseille du 12 au 17 mars 2012 » et « Problématique de l'affermage des ouvrages d'A.E.P. face aux dispositions du code des marchés publics et des délégations de service public ». De ces communications, il ressort au regard des résultats obtenus dans le sous-secteur de l'eau que les objectifs programmatiques sont globalement atteints. En effet, le taux de desserte a connu une progression de 3,8 points par rapport à 2011 pour atteindre 61,0%. Cinq décrets d'application de la loi n°2010-44 portant gestion de l'eau en République du Bénin

ont été adoptés, le document de PANGIRE a été validé et transmis au Gouvernement pour adoption. Outre ces résultats, il convient de rappeler le démarrage du SDAGE Ouémé avec la validation du rapport de l'étude diagnostique, le renforcement des activités de contrôle de la qualité des eaux (pour lequel 91,4% des analyses projetées ont été réalisées) et la poursuite du renforcement des réseaux d'observation des ressources en eau et du Système d'Information sur l'Eau (SIE), le suivi des eaux souterraines et de surface. L'ensemble de ces processus cités ci-dessus constituent des sources de satisfaction.

Toutefois, les difficultés liées à la capacité d'exécution de la DG-Eau ont négativement impacté l'offre de service d'eau à mettre à la disposition des populations et autres bénéficiaires au cours de la gestion 2011. Dans l'optique d'accélérer l'opérationnalisation de la loi 2010-44 du 24 novembre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin, d'importantes re-

commandations ont été formulées par les participants. Au nombre de celles-ci, on peut signaler :

- l'opérationnalisation du cadre de la gouvernance de l'eau à travers le fonctionnement effectif des organes prévus tels que le Conseil National de l'Eau et les Comités de Bassin ;
- l'accélération du processus de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des ressources en Eau, avec la mise à l'échelle des projets conçus ;
- la poursuite des réflexions visant l'identification l'élaboration et l'adoption des autres textes prioritaires d'application de la loi 2010-44 portant gestion de l'eau en République du Bénin, voire la mise en place des institutions de régulation du secteur de l'eau ;
- le repositionnement stratégique de la DG-Eau et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage par les Communes ;
- la poursuite des réajustements à insuffler au processus de professionnalisation de la gestion des ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural ;
- le redimensionnement des interventions dans une approche intégrée de développement pour plus d'efficacité et d'impact.

Notons que sur les 36 recommandations faites lors de la revue sectorielle portant sur la gestion de 2010, 11 ont été entièrement exécutées et 20 en cours d'exécution pendant que 5 n'avaient pas connu un début d'exécution.

Adrien SODOKIN
DPSE/DGEau

Actualité

Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau

Douze acteurs régionaux outillés

Les 16 et 17 avril 2012, le réseau Water Integrity Network (WIN) en collaboration avec le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin), a organisé à l'hôtel du Lac de Cotonou, une session de formation régionale sur l'Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau (EVANIE). Ont pris part à cette formation une douzaine d'acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement venus du Sénégal, du Niger, du Burkina-Faso, du Togo et du Bénin.



Les officiels à la cérémonie d'ouverture

Constituer un groupe de facilitateurs travaillant déjà, ou ayant travaillé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, en vue de modérer ou la co-faciliter les exercices d'Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau (EVANIE) dans leur pays de provenance. Tel est l'objectif de l'atelier régional qui a réuni la douzaine d'acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement venus du Sénégal, du Niger, du Burkina-Faso, du Togo et du Bénin. Outil de diagnostic élaboré par WIN pour établir une vue d'ensemble des mécanismes de contrôle favorisant la promotion de l'intégrité dans le secteur, l'EVANIE permet d'obtenir une cartographie de l'intégrité

du secteur. Elle permet également de réfléchir aux moyens à déployer pour améliorer la Transparence, l'obligation de reddition de comptes (Redevabilité), la Participation et les mesures anti corruption dans ce secteur. Cet outil s'intéresse à cinq principaux domaines à risques à savoir : la Politique et la Législation, la Régulation, les Investissements et Programmes, la Prestation des services ainsi que les mesures de lutte contre la corruption. Au regard de l'importance de cet outil et dans le souci de permettre aux participants de se l'approprier pour une application efficace dans le secteur, plusieurs travaux de groupes assortis d'exercices ont été

organisés. Il s'en est issu des graphiques sur la base des résultats de l'application de l'EVANIE par pays.

Le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'eau dans son allocution d'ouverture, a remercié les initiateurs de la formation. Il a fait remarquer dans son intervention que la lutte contre la corruption dans le secteur est de l'intérêt général de ceux qui se soucient de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et du progrès économique. Rappelant l'intérêt que son département accorde à l'atteinte des objectifs de cette formation régionale, il a affirmé avec conviction que cette formation constitue une contribution certaine aux actions en cours en matière d'amélioration de la gouvernance de l'eau dans les pays respectifs des participants et au Bénin en particulier. C'est pourquoi, il a invité les participants à suivre attentivement les différentes étapes de l'évaluation.

Soulignons que la cérémonie d'ouverture de

la session de formation a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Eau, M. Corneille AHOANSOU, en présence du 1er Secrétaire chargé d'Affaires, Expert Eau à l'ambassade du Royaume des Pays-Bas près le Bénin, M. Carel de GROOT; de la Représentante du Réseau WIN, Mme Françoise NDOUME et du formateur principal, M. Jan Teun VISSCHER. Satisfaits du déroulement de l'atelier, les participants ont fait la promesse de promouvoir l'outil dans leur pays respectif. Aussi, ont-ils également reconnu la nécessité d'affiner la présentation sur l'outil EVANIE (<http://www.waterintegritynetwork.net/awis/awis>) qui, de leur point de vue, est un outil utile et digne d'être promu pour l'amélioration de l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Rachel ARAYE K.
PNE-Bénin

Actualité

Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural

La Fondation PRATICA pour l'extension des forages manuels

Les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement ont été conviés le vendredi 30 mars au champ d'oiseau de Cotonou, à un atelier sur la professionnalisation de la réalisation des forages manuels au Bénin. Cet atelier a été organisé par la Fondation PRACTICA et l'ONG PROTOS Bénin dans le cadre des activités de l'Alliance WASH néerlandaise au Bénin.



Stéphane Abric, Animateur principal de l'atelier

Vers une meilleure connaissance sur les forages manuels pour l'approvisionnement en eau potable des petits villages en zone rurale ». C'était le thème de cet important atelier qui a regroupé divers acteurs institutionnels et opérationnels du secteur (DGEau, ONG et autres institutions, ainsi que le secteur privé). Avec comme objectif, d'établir les bases d'une réflexion, en vue de la promotion et de la professionnalisation

de la pratique des forages manuels en milieu rural au Bénin, l'atelier a été marqué par plusieurs exposés enrichissants.

Mais avant les présentations, le Représentant-Résident de PROTOS Bénin, Monsieur Harald Van Hoek, a dans une brève intervention, situé le contexte d'organisation de l'atelier. Une occasion pour lui d'indiquer que le programme de l'Alliance WASH néerlandaise au Bénin, met l'accent sur

l'apport du secteur privé à la professionnalisation de la réalisation des forages manuels. Quant à la Représentante-Résidente de l'UNICEF au Bénin, Madame Anne Vincent a insisté sur la nécessité de voler au secours des plus pauvres par la promotion de l'accès à l'eau potable à faible coût.

Un intérêt manifeste des acteurs

En deux parties, l'atelier dans un premier temps a permis de jeter un regard sur la pratique des forages manuels et la professionnalisation du secteur, les conditions favorables à un tel forage et les expériences en cours dans d'autres pays. Dans la deuxième partie, les participants ont eu droit à une analyse des enjeux avant de partager les perspectives du forage manuel au Bénin. Et le représentant de la Fondation PRACTICA, animateur principal de l'atelier, Monsieur Stephan Abric, de souligner que le forage manuel est une des nombreuses techniques de forage existantes. Aujourd'hui, il revient moins cher non seulement en terme d'investissement mais aussi en terme d'accessibilité (environ 1,5 millions FCFA), comparé au forage motorisé (environ 4,5 millions FCFA). Une réalité sous-tendue par les expériences en cours au Tchad, au Niger et au Sénégal, qui ont édifié d'avantage les participants.

Des différentes techniques de forage manuel en passant par les différents types

de sols correspondant aux étapes de la professionnalisation du secteur, les exposés ont permis aux uns et aux autres, de comprendre que le processus de professionnalisation comporte plusieurs étapes, qui exige à la fois une volonté politique, la formation régulière des différents acteurs (entrepreneurs, fabricants locaux d'équipements), la normalisation/réglementation, etc....

Aujourd'hui, s'il faut se féliciter de constater que sur le territoire national, de petits entrepreneurs pratiquent depuis quelques années le forage manuel, notamment dans la zone nord, il y a lieu de souligner que cette pratique contient des limites. D'où l'intérêt du programme de l'Alliance WASH néerlandaise qui, tout en se fondant sur l'expérience des puisatiers dans les localités de Kérou, Kandi, Sinendé et Parakou, va contribuer à l'émergence de petites entreprises locales ensemble avec les communes.

Pour finir, le Représentant de la Fondation PRATICA, a indiqué que l'agenda de l'Alliance WASH néerlandaise au Bénin comporte une multitude d'actions dont : l'élaboration de documents de plaidoyer et de promotion, l'étude de la cartographie et l'élaboration de manuels de formation et de mise en œuvre, la formation (technique et entrepreneuriale).

**Alain TOSSOUNON
RJBEA**

Actualité

Promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin

Les acteurs se familiarisent à l'outil EVANIE

Le vendredi 20 Avril 2012, s'est tenu à l'hôtel du Lac de Cotonou, un atelier national d'application de l'outil « Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau (EVANIE) » au sous-secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu rural. Cet atelier a été organisé par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) en collaboration avec le réseau Water Integrity Network (WIN).



Photo de famille des participants à l'atelier national

Suite à la session de formation régionale sur l'EVANIE tenue les 16 et 17 avril 2012, et à laquelle ont pris part 5 experts béninois tous spécialistes des questions liées à l'eau et à l'assainissement, la journée du 20 avril 2012 a été consacrée à un atelier national d'application de l'outil au Bénin. Etaient présents à cet atelier national, une trentaine d'acteurs des structures gouvernementales (DNSP, MERPMEDER, DG-Eau), les Mairies (des Aguégoués, de Natitingou et de Klouékanmè), la société civile (ALCRER, Social Watch), le secteur privé (IBT) et des organismes intervenant dans le secteur (PDM, EAA, HELVETAS, SNV, JVE Inter-

national etc.). L'objectif de cet atelier a

consisté en l'application de l'outil EVANIE au sous-secteur de l'Alimentation en Eau Potable (AEP) en milieu rural.

En effet, l'EVANIE est un outil basé sur un dialogue constructif entre les intervenants ayant une expertise reconnue dans le secteur et dans le domaine de la lutte contre la corruption. C'est une évaluation rapide de l'intégrité dans le secteur dans le pays considéré par une analyse des piliers de l'Intégrité que sont : la Transparence, la Redevabilité et la Participation (TRP).

L'application de l'outil au sous-secteur de l'AEP en milieu rural, a été faite à travers

l'analyse des trois piliers de l'intégrité sur chacun des cinq principaux domaines à risques à savoir : la Politique et la Législation (P&L), la Régulation (R), les Investissements, Projets et Programmes (IPP), les Prestations de Services (PS) et la Législation Anti Corruption (LAC).

Cet exercice a ainsi permis la réalisation d'un graphique sur la base des résultats obtenus, qui a fait l'objet d'interprétation et de commentaires.

Rachel ARAYE K.
AT/PNE-Bénin



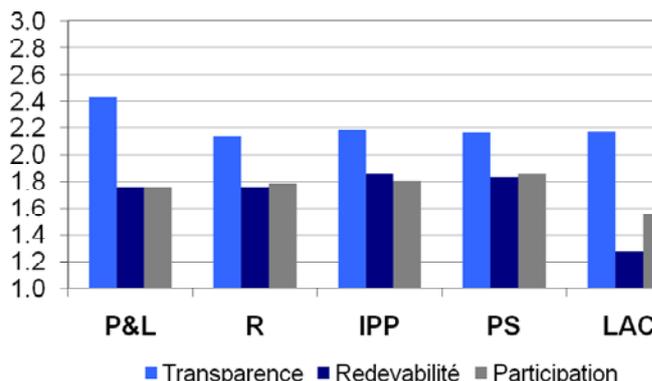
Les participants au cours des travaux

Les principales définitions de l'EVANIE

Intégrité	Procédures endiguant la corruption et aidant à promouvoir l'état de droit
Transparence	Existence des procédures et accords écrits qui expliquent les responsabilités des acteurs
Redevabilité	Application des procédures et accords écrits pour tenir les acteurs redevables
Participation	Les informations sont accessibles au public avec la possibilité d'influencer les prises de décisions et de porter plainte

EVANIE : Evaluation des principaux domaines

P&L	TRP de la politique et de la législation en vigueur du sous secteur considéré
R	TRP de la mise en application de la régulation et du contrôle institutionnel
IPP	TRP des projets et programmes d'investissement
SP	TRP du service d'approvisionnement et le contrôle institutionnel
LAC	TRP de la législation anti-corruption et sa mise en œuvre dans le sous secteur



Résultats de l'application de l'EVANIE au sous secteur AEP en milieu rural

Parole aux acteurs

Après le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille

Des participants de la délégation béninoise se prononcent

Revenus du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau (FME), quatre (4) participants de la délégation béninoise ont bien voulu partager avec les acteurs du secteur, leurs impressions et les grandes résolutions. Grande tribune d'exposition de solutions innovantes, pour nos participants, le 6^{ème} Forum ouvre de bonnes perspectives pour l'accès durable de tous à l'eau et à l'assainissement d'une part, et pour l'avènement de bonnes pratiques de gestion des ressources en eau d'autre part.

Corneille AHOANSOU, Secrétaire général du Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables (MERPMEDER).

« Nous allons tropicaliser les résolutions issues de Marseille à travers un mécanisme de suivi »

Vous étiez de la délégation qui a représenté le Bénin au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Marseille. Que peut-on retenir de cette participation?

Le Bénin a effectivement participé à la table ronde de haut niveau dont le thème portait sur « l'eau pour le développement en Afrique ». Une table ronde coprésidée par l'Afrique du Sud et le Niger, donc par les ministres respectifs de ces pays et regroupant le Bénin, le Burkina-Faso, le Sénégal et le Togo. A cette table ronde, le Bénin a partagé son expérience avec les autres pays. C'est le ministre en charge de l'eau, Monsieur Jonas GBIAN qui a conduit la délégation. Cela a été une occasion de porter à la connaissance des autres pays, les avancées du Bénin dans ce secteur. Il faut signaler que cette rencontre a permis de regrouper les ministres, les bailleurs de fonds, les ONG, et les organisations internatio-



nales. De même, elle nous a permis de regarder l'eau

sous toutes ses facettes à savoir ce qui est de sa sé-

curité face aux risques du changement climatique, de son optimisation pour la production de l'énergie ou agricole. Aussi, avons-nous échangé sur l'accès à l'eau pour les besoins domestiques et autres usages dans les meilleures conditions de paix et de coopération.

Après toutes ces thématiques qui ont été abordées, quelles ont été les grandes résolutions du 6^{ème} FME?

A l'issue de cette concertation de haut niveau, les Etats ont adopté une déclaration traduisant leur volonté de faire de l'eau et de l'assainissement une priorité nationale à travers l'élaboration de propositions concrètes. Les pays se sont également engagés à promouvoir l'intégration de l'eau au cœur des négociations sur les changements climatiques afin de mieux prendre en compte leurs impacts sur le continent africain. Aussi, les pays se sont-ils en-

Parole aux acteurs

gagés à réaliser les audits sur l'impact des industries extractives et à mettre en place une police de contrôle de la qualité de la ressource en eau. Au terme de cette table ronde, les pays ont noté l'enjeu d'appliquer le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement reconnu par l'ONU et de l'inscrire dans leur Constitution nationale. Pour ce qui concerne le financement du secteur, ils se sont engagés à mettre en priorité les budgets nationaux conséquents pour le secteur, à mieux exploiter les mécanismes de financements locaux et nationaux existants, à mettre en place surtout un organe de régulation pour permettre à tous les bénéficiaires d'avoir l'eau de manière équitable et à renforcer les mécanismes de solidarité et de coopération internationale. Ils ont aussi noté que le financement n'est pas le seul enjeu ; il y a lieu de mettre en place les stratégies nationales opérationnelles et une gouvernance adaptée. Les pays se sont aussi engagés à pérenniser la tenue des fora nationaux. Pour ce qui concerne les résolutions, il faut dire qu'ils ont noté que l'eau est un enjeu transversal qui doit être au cœur des politiques énergétiques, agricoles, d'adaptation aux changements climatiques et de santé. Globalement, les engagements pris à Marseille se situent à trois niveaux à savoir :

- i) la nécessité d'élaborer des stratégies nationales adéquates,
- ii) l'inscription du droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement dans les Constitutions nationales et enfin

iii) la ratification de la Convention sur les eaux transfrontalières.

Au regard de tous ces engagements pris, qu'est-ce que le Bénin peut espérer de la mise en œuvre de ces résolutions ?

Ce que nous sommes en train de retenir à l'issue de ces différentes résolutions, c'est de lancer une concertation avec tous les acteurs qui ont participé au Forum pour opérationnaliser/tropicaliser les différentes résolutions et les transformer en une recommandation que nous allons proposer pour adoption en Conseil des ministres. Et dès qu'elle sera adoptée comme décision gouvernementale, nous allons mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de ces différentes recommandations. Je crois que le Bénin est en train de prendre langue avec la vision globale de la gestion de l'eau pour comprendre que l'eau ne doit pas être gérée seulement de façon nationale mais aussi de façon régionale, internationale dans un environnement souple pour partager des expériences et tirer profit du parcours de ceux qui sont en avance. On doit pouvoir mettre en œuvre très rapidement, ces éléments dès les prochains jours et enclencher le processus d'adoption de ces différentes résolutions.

Aujourd'hui, quelles sont les perspectives par rapport à l'avenir du secteur au Bénin ?

Pour ce qui est des perspectives, Marseille a permis de regarder tout ce que chacun fait dans son

petit coin et de retenir les grandes lignes. Ces grandes lignes devaient être en principe personnalisées en les teintant des réalités nationales. Ainsi, revenus au Bénin, nous allons tropicaliser ces résolutions. Après l'adoption de cette communication par le Conseil des ministres, nous pensons mettre en place un mécanisme qui va nous permettre, de partager ces résolutions au niveau départemental donc organiser des séminaires départementaux pour vulgariser ces différentes résolutions et mettre en place, au niveau de chaque département, un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de ces décisions et à mi-parcours du prochain sommet, pouvoir faire le point et voir si nous sommes dans la bonne direction ou s'il faut réajuster pour que le Forum de Corée, ne nous surprenne pas. Donc, nous aurons à mettre en place un mécanisme pour préparer de façon linéaire le Forum de Corée et faire part à ce grand rendez-vous, des avancées du Bénin par rapport à l'étape où on était avant d'aller à Marseille.

Nous avons constaté qu'à Marseille, le Bénin contrairement à d'autres pays n'avait pas une forte délégation. Alors comment peut-on à l'avenir corriger une telle situation et garantir une forte participation du Bénin ?

J'ai aussi remarqué que le Bénin était sous représenté avec environ 16 ou 17 participants. Cela ne m'a pas permis d'être à toutes les sessions puisqu'il y avait des sessions pa-

rallèles qui se sont déroulées. On ne pouvait pas être présent à toutes les sessions. Pour cela, on a raté beaucoup d'opportunités. Ceci est lié au fait que pour ce qui est de la préparation de notre participation, nous n'avons pas été actifs. C'est-à-dire qu'il faut que chaque acteur se considère comme un acteur ayant tous les pouvoirs d'assurer sa participation effective. C'est vrai, il y avait eu beaucoup de candidats pour participer au Forum mais quand il s'est agi de faire face aux dépenses, tout le monde se retournait vers le ministère en charge de l'eau qui n'avait pas un budget aussi élastique. Prenant la mesure de la complexité du secteur qui regroupe plusieurs acteurs, chaque acteur avec ses intérêts doit pouvoir se prendre en charge, s'organiser pour qu'au Forum de Corée du Sud les moyens ne nous manquent plus. Il faudrait amener les gens qui ont un but, qui connaissent ce qui est à faire là-bas de manière à ce que le Bénin soit représenté dans toutes les sessions. Cela permettra de capter les bonnes pratiques des autres pays parce que les rapports que nous avons à la fin ne retracent pas de façon détaillée les diverses expériences. Je crois que si on prend les dossiers sous cette forme pour le Forum de Corée du Sud, nous y serons en nombre important et de façon qualitative.

*Entretien réalisé par
Rachel ARAYE K*

Parole aux acteurs

Félix ADEGNIKA du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM)

« L'expérience de Marseille nous a donné la force et la légitimité pour continuer »

On a connu une forte participation de la société civile à ce Forum et cela a été fortement souligné. Quelles sont vos impressions?

Pour une fois, il y a eu une forte participation de la société civile africaine parce que sur les 35 000 participants au dernier Forum Mondial de l'Eau, il y a eu 3 500 qui étaient des ONG et donc de la société civile. Cela a été possible grâce à un processus qui a été initié sur tous les continents pour promouvoir la participation de la société civile au 6ème Forum Mondial de l'Eau. Pour l'Afrique, c'est l'effet papillon initié par les ONG françaises qui a permis une mobilisation/participation des organisations de la société civile. Mais pour le cas du Bénin, nous avons bénéficié en partie de cet effet papillon, mais aussi de l'ONG « Eau vive » qui a initié des processus préparatoires dans quelques pays africains dont le Bénin. Ce qui a permis d'assurer une participation de qualité de ces pays au FME. Le Bénin y était représenté par une forte délégation gouvernementale présidée par le ministre, mais aussi par les organisations de la société civile qui ont contribué à pas moins d'une trentaine de sessions animées avec des interventions sur les situations, les expériences et l'expertise que nous avons accumulée au Bénin.

Le 6ème Forum, c'était celui des solutions et à cette occasion, on a vu présenter une kyrielle de solutions venant de tous les acteurs, dont celles des acteurs de la société civile. Quelle appréciation avez-vous de la contribution de la société civile?

Puisqu'on a dit que Marseille était le temps des solutions et des engagements, il y a eu 1400 solutions qui ont été posées. Et si vous étudiez les statistiques, vous allez voir que les 2/3 provenaient des acteurs de la société civile. Cela veut dire que ce sont des acteurs de terrain et les solutions présentées ont été testées et prouvées. Il ne reste qu'à les mettre en pratique. Certaines sont à l'échelle locale mais il reste beaucoup de solutions à mettre à l'épreuve pour voir leur durabilité dans le temps et dans l'espace.

En ce qui concerne les engagements, il y a eu une centaine d'engagements pris par les partenaires, les bailleurs de fonds, les organisations de la société civile. Mais, je retiens les engagements pris par les partenaires traditionnels du Bénin ou des organisations de la société civile. Et au nombre de ces partenaires, je regarde ce que la France et l'Union Européenne ont dit étant donné que ce sont nos partenaires traditionnels y compris les Pays-Bas. Il y a eu des engagements de faire du droit à l'eau,



une réalité et cela est fondamental. Je pense que si on peut parler de réussite, on peut dire que le 6ème Forum Mondial de l'Eau, après l'adoption de ce droit à l'eau aux Nations-Unies en juillet 2010, c'est la première fois qu'on en a fait presque une obligation. Le droit à l'eau va être effectif dans les différents pays par rapport aux engagements pris. Ils vont mettre les ressources à disposition pour accompagner cela. Parmi les engagements, il y a le partenariat entre les Organisations de la société civile et les collectivités locales. Aujourd'hui, il y a des mécanismes de partenariat que les gens vont appuyer, c'est fondamental parce les sociétés d'eau sont presque en situation de monopole, qu'elles soient nationales ou locales. Et cela n'arrange pas les plus démunis et quand on met en place un mécanisme de partenariat avec la société civile pour la veille citoyenne pour le renforcement des capacités, je pense que c'est le mécanisme de solidarité internationale. Je pense

que le Bénin peut aller chercher des ressources et en tirer profit avec les éléments suivants : le droit à l'eau, les mécanismes, les partenariats sociétés civile/sociétés d'eau et puis le mécanisme des financements solidaires.

Après toutes ces solutions, ces engagements..., comment vous voyez à l'avenir la contribution de la société civile pour l'évolution du secteur au Bénin?

La société civile est sortie plus que grandie de cette participation. Pour les 5 dernières éditions, ce fut que des discours. Mais cette fois-ci, on est venu avec des solutions pratiques et concrètes. L'avenir, c'est que la société civile avec cette participation a été un levier, un point moteur et a été reconsidérée dans l'ensemble. Dans le processus de préparation de Rio +20, on a confié des missions essentielles à la société civile et notamment la société civile africaine. Et la société civile africaine pour l'eau a été responsabilisée à Rio pour porter la voix de l'Afrique aux différentes sessions qui seront présentées. Alors, l'expérience de Marseille nous a donné la force et la légitimité pour continuer. J'espère qu'en 2015, nous allons pouvoir présenter un bilan positif.

**Propos recueillis par
Alain TOSSOUNON**

Parole aux acteurs

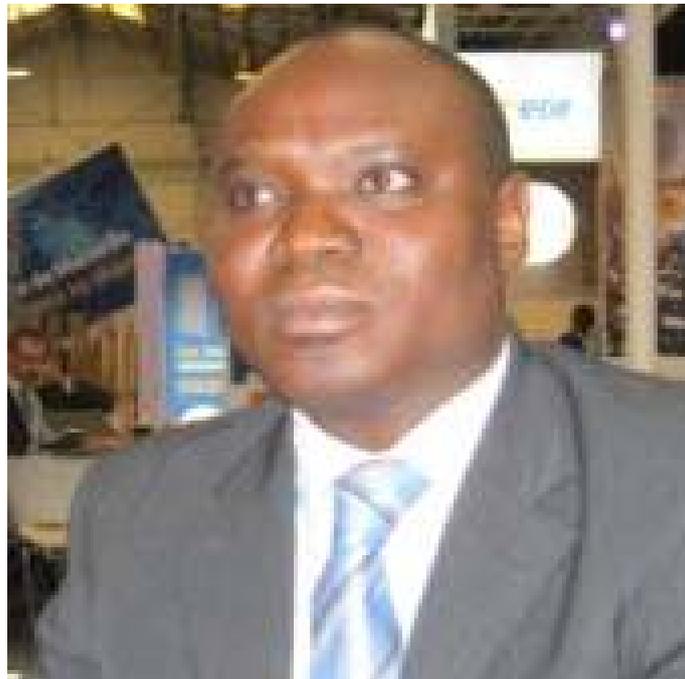
Sègla LIHOUSSOU Expert eau à l'Association nationale des communes du Bénin

« La grande déception a été la faible participation des Maires du Bénin »

Vous travaillez avec les communes béninoises et au 6eme Forum, on a noté que les collectivités locales ont été fortement représentées et une grande partie des sessions a été réservée à la gestion de l'eau et de l'assainissement ?

C'est ma première participation à un Forum Mondial de l'Eau. J'ai trouvé que c'était vraiment un grand rendez-vous. Tous les acteurs du secteur y étaient présents. Et on a parlé de l'eau dans toutes ses dimensions, l'eau en rapport avec l'habitat, avec la planification urbaine, avec l'agriculture...

C'était vraiment un Forum Mondial puisqu'il y avait énormément d'activités. Pendant toute la semaine qu'a duré le Forum, j'ai visité les stands mais je n'ai pas eu le temps d'échanger avec tous les gens. Il y avait beaucoup de sessions qui se déroulaient en parallèle. Mais, ce qui est intéressant, c'est que les décideurs étaient là. Il y avait aussi bien des ministres que des autorités locales. Ce que j'ai aimé au niveau de la session des autorités locales qui a duré deux jours, ce sont les échanges d'expériences entre les élus locaux. J'ai été particulièrement séduit par l'expérience du Brésil qui montre l'utilisation de l'eau dans la ville qui, avant l'arrivée du Maire, était insalubre,



dont les abords servaient de dépotoirs et qui a été aménagée. C'était très édifiant. Cela participe de l'aménagement urbain.

Quelle appréciation faites-vous de leur participation aux échanges lors de la session qui leur a été consacrée?

C'est la grande déception de ce Forum. Il y a eu une rencontre préparatoire au Bénin. Nous étions à Dassa et les élus locaux du Bénin ont formalisé leur position pour le Forum. Malheureusement, on n'a pas eu une forte participation des élus locaux du Bénin. Un seul Maire du Bénin a pu faire le déplacement et là, c'est parce qu'il a fait des gymnastiques terribles au niveau de son conseil pour se

faire autoriser et mettre en place la logistique pour être à Marseille.

Pour le prochain forum de l'eau qui aura lieu en Corée du Sud, quelles sont les perspectives pour les collectivités locales?

Les échanges au Forum devraient ouvrir la voie à des échanges au niveau national. Car, des engagements ont été pris aussi bien par les autorités et/ou pouvoirs au niveau central, les bailleurs que par les autorités locales. Normalement, une fois rentrées, ces autorités devraient se retrouver et voir comment traduire ces engagements en actions concrètes au niveau du Bénin. Malheureusement, il n'y a pas eu encore cette sy-

nergie. Et, je crains que les communes du Bénin ne puissent pas gagner beaucoup à la suite de ce Forum. Ce que je pense quand même qu'il faut faire, c'est que nous devons déjà commencer par nous organiser pour le Forum prochain qui aura lieu en Corée du Sud et commencer par mobiliser nous-mêmes un financement pour la participation des communes du Bénin. Mais, également pour notre préparation intellectuelle et vraiment faire participer une bonne délégation parce que le Forum, c'est également le lieu des contacts. Si l'on a une bonne représentativité des communes du Bénin, nous allons, sur place, prendre suffisamment de contacts, pour que déjà, directement les communes puissent collaborer/coopérer avec d'autres partenaires, avec des institutions de financement, des institutions d'accompagnement technique pour l'appui au secteur au niveau local au Bénin. Nous espérons également qu'au niveau national, que le prochain Forum sera mieux préparé, qu'il y aura une meilleure synergie et que le dialogue avec l'Etat, à travers le ministère sectoriel, sera plus fructueux.

*Propos recueillis par
Alain TOSSOUNON*

Parole aux acteurs

Alain TOSSOUNON du Réseau des jeunes professionnels de l'eau (PROJECTION)

« L'avenir appartient à la jeunesse et on ne peut dessiner l'avenir de l'eau sans elle »

Vous avez représenté les jeunes professionnels de l'eau et parlé au nom de la jeunesse de l'Afrique de l'Ouest. Quelle appréciation faites-vous de la participation des jeunes à ce Forum ?

C'est une évidence que le Forum Mondial de Marseille a tenu toutes ses promesses. Rien qu'en terme de participation, le forum de Marseille a battu le record avec près de 35 000 participants et plus de 180 pays représentés. Aussi, contrairement aux autres Forums, la jeunesse a eu toute sa place à ce rendez-vous exceptionnel qui permet à chaque fois, de dessiner l'avenir de l'eau. L'avenir appartient à la jeunesse et on ne peut dessiner l'avenir de l'eau sans elle. Il est important de souligner que la réussite du 6^{ème} Forum est surtout liée à l'excellent travail de préparation qui a mobilisé 160 groupes de travail thématiques et régionaux.

Ainsi, très attendus, les jeunes ont contribué qualitativement à la résolution des problèmes liés à l'eau. Il faut souligner la remarquable présence de jeunes enthousiastes, impliqués dans le Programme d'Universités Emergentes, le Conseil Régional de la Jeunesse et le Parlement Mondial de la Jeunesse. Et au cours de la session consacrée à la contribution de la jeunesse à la résolution des problèmes de l'eau, le concept de la «Vision de la Jeunesse» a été décliné à travers trois piliers: L'Education, le Franchissement des barrières et l'Innovation. Mais plus encore, le réseau Projection qui regroupe les jeunes professionnels juniors du Nord et du Sud du domaine des services essentiels

dans les villes en développement a créé la grande attraction à travers le village des bidonvilles. Parce que tout simplement les bidonvilles sont des réalités en pleine expansion à travers le monde. Ils concentrent de nombreux enjeux de développement et sont les témoins (parfois gênants) des limites de l'action publique. Mais, avec cette exposition, nous avons voulu surtout partager notre regard optimiste avec la Communauté internationale en valorisant 12 solutions qui ont démontré leur durabilité et leur capacité à fournir des services de qualité.

Mais, est-ce que les bidonvilles se présentent de la même façon d'une capitale à une autre en Afrique de l'Ouest ?

En réalité, les bidonvilles sont des entités variées et complexes. S'il est vrai qu'à première vue, ils sont peuplés de pauvres, il faut dire qu'il n'y a pas que de pauvres. Par ailleurs, quand vous observez bien, vous allez vous rendre compte de Niamey à Ouagadougou, en passant par Lomé et Cotonou, qu'ils ne portent pas tous le nom de bidonville et ne sont pas que précarité. Ce sont aussi des lieux de créativité et d'une profonde vitalité ! Au-delà des enjeux spécifiques de l'accès à l'eau et à l'assainissement, c'est cette vision collective que nous avons voulu partager avec tous les participants au Forum. Car, aujourd'hui, nous ne devons pas ignorer cette réalité de nos villes. Même si malheureusement, ces lieux de vie sont souvent délaissés ou pas pleinement intégrés dans les stratégies de développement urbain.



Les bidonvilles constituent aujourd'hui l'habitat de près d'un urbain sur trois, et le nombre de personnes y résidant croît dans le monde à un rythme de 10% chaque année. Ainsi, le seuil symbolique du milliard d'habitants vivant dans des bidonvilles a été franchi ; et l'UN-Habitat prévoit que ce chiffre double d'ici 2030. Cela représente un défi particulier pour les villes du sud, d'autant que 90% des habitants des bidonvilles se situent dans les pays en développement. Dans ce contexte de révolution urbaine, il est important de lever les obstacles liés à la réticence des pouvoirs publics à intervenir dans les bidonvilles. Le défi premier à relever dans nos pays, c'est avant tout éviter la stigmatisation et arriver à convaincre les agents municipaux ou gouvernementaux à intervenir ou même à simplement y pénétrer.

Que nous réserve le réseau Projection après Marseille ?

Avant tout, le réseau des jeunes professionnels juniors voulait sonner la mobilisation et montrer la carte

d'identité des bidonvilles tels qu'ils se présentent dans nos villes respectives. Et à l'issue de ce travail collaboratif qui a permis, d'établir une vision collective des solutions existantes en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement pour les bidonvilles, l'appel à solutions spécifiques a débouché, au final, à 12 solutions qui ne sont pas des réponses universelles aux questions complexes relatives aux bidonvilles. Elles doivent être appréhendées dans leur contexte local. L'objectif du groupe de travail de jeunes professionnels est d'inviter les gouvernants, les autorités et agents municipaux, les ONG et tous les acteurs à les tester et à les compléter pour que les populations des bidonvilles aient aussi accès à l'eau et à des systèmes adéquats d'assainissement de base. C'est une question de justice et d'équité.

*Propos recueillis par
Bonaventure KITI*

Parole aux acteurs

Lydie OLOWO, Membre du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau (PMJE)

« La jeunesse béninoise doit maintenant s'intéresser à toutes les actions de sensibilisation »

Actrice principale de la pièce théâtrale « Procès Bleu », Lydie OLOWO, élève en classe de Terminale A au CEG HOUEHIYO a représenté du 6 au 15 mars 2012 la jeunesse béninoise à la 1ère assemblée du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau (PMJE) à Marseille. Elle nous livre, dans les lignes qui suivent, la manière dont elle s'est retrouvée à Marseille et les activités qu'elle y a menées avant de partager avec nous la substance de la pièce qui lui a valu le premier prix.

Du 6 au 15 mars 2012, vous avez représenté la jeunesse béninoise au PMJE dans le cadre du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau. Présentez-nous le PMJE...

Je vous remercie pour l'opportunité que vous m'offrez à travers cette revue électronique les « Pages Bleues » pour partager avec les acteurs du secteur et les jeunes béninois en particulier, le bilan de ma participation au PMJE tenu du 6 au 15 mars 2012 dans le cadre du 6ème Forum Mondial de l'Eau. Le PMJE est un projet porté par des partenaires déjà engagés dans les projets de la jeunesse pour l'eau. Il vise à promouvoir et capitaliser l'engagement des jeunes de la planète. Le principal objectif du PMJE est de faire en sorte que les propositions et solutions des jeunes soient prises en compte durant le 6^{ème} Forum Mondial de l'eau et les suivants.

Ainsi, le PMJE a été officiellement mis en place au cours du 6^{ème} FME par 85 jeunes venus des cinq continents sans distinction de race, de religion, de sexe et d'ethnie. Les objectifs spécifiques du PMJE à Marseille sont entre autres :

- d'assurer la participation des jeunes aux débats du 6ème Forum ;
- d'associer les jeunes à la pérennisation de leur participation lors des Fora Mondiaux de l'Eau ;
- de favoriser l'échange et la coopération entre des jeunes porteurs de projets et d'initiatives « eau » dans le monde ;
- de former les jeunes à l'écocitoyenneté et les initier à la politique de l'eau ;
- de faire éclore de futurs acteurs et professionnels du secteur en les préparant aux métiers de l'eau ;



- de favoriser la place de la jeunesse dans la durée.

Comment aviez-vous été sélectionnée pour participer au PMJE ?

J'ai été sélectionnée grâce au Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) et à l'ONG PROTOS qui ont identifié cinq jeunes béninois pour postuler à l'appel à candidatures lancé en vue de la sélection des jeunes des cinq continents qui doivent constituer le PMJE.

En effet, le PNE-Bénin mène des actions en milieu scolaire et organise chaque année depuis 2007, un jeu concours sur le thème de la Journée Mondiale de l'Eau. Ainsi, au cours de la 3ème édition organisée en 2010 sur le thème « De l'eau propre pour un monde sain », la troupe théâtrale du CEG HOUEYIHO dans laquelle je suis l'actrice principale, a remporté le 1er prix de la catégorie Sketch qui a porté sur le « Procès Bleu ». C'est donc à travers cette pièce que j'ai été identifiée par le PNE-Bénin qui m'a donné l'opportunité de présenter ma candidature au PMJE aux côtés de 4 autres jeunes béninois à travers un formulaire rempli et envoyé à Solidarité Eau Europe.

Dites-nous, les activités que vous avez menées à Marseille ?

Au cours de cette grande rencontre des jeunes parlementaires, nous avons eu à travailler en commissions sur différentes thématiques. Ainsi, au cours de nos travaux, nous sommes parvenus à mettre sur pied le bureau du PMJE composé de neuf membres (Président, 1er Vice-Président, 2^{ème} Vice-Président et 6 représentants régionaux). Nous avons également élaboré et finalisé notre charte de gouvernance qui est fondée sur les objectifs et le fonctionnement du PMJE. Des déclarations ont été également élaborées. Elles ont porté respectivement sur :

- i) garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous ;
- ii) faire face aux changements climatiques globaux ;
- iii) réinventer la gouvernance et le partage des ressources en eau.

Le dernier jour de la première semaine de travail (c'est-à-dire le 10 mars 2012), a été réservé pour la présentation de la synthèse des travaux préparatoires pour le 6^{ème} FME en présence de Mme Martine VASSAL, Adjointe au Maire de Marseille et de Mme Cécile HELLE, Vice-Présidente de la région Provence-Alpes- Côte-d'Azur à la salle du conseil de la ville de Marseille (espace Bargenon).

Les résultats des concours logo et projet ont été proclamés et, j'ai remporté le 1er prix projet (500 Euros) grâce à mon projet de création et diffusion d'une pièce théâtrale de sensibilisation sur l'eau à côté d'une Palestienne, Tamam ABUSALAMA qui a remporté le 2^{ème} prix par rapport à son projet sur une campagne

de sensibilisation santé et environnement auprès des enfants de la bande de GASA

Vous avez remporté le 1er prix projet à travers la présentation de votre pièce théâtrale de sensibilisation. Pourriez-vous nous parler de cette pièce théâtrale et de votre rôle en tant qu'actrice principale ?

Notre pièce théâtrale intitulée « Procès Bleu » est une pièce théâtrale qui met en scène l'arrestation et le jugement d'un individu nommé JIVI DJIGBO. Cet homme était réputé avoir des comportements peu orthodoxes à l'endroit des ressources en eau en général, notamment dans les milieux publics. Le forfait qui a valu son arrestation est le fait d'avoir craché dans la fontaine d'eau du village.

En tant qu'actrice principale, j'ai joué le rôle de la Présidente de la cour chargée de juger l'affaire qui incrimine JIVI DJIGBO

Votre mot de fin.....

Je veux profiter de cette occasion pour remercier sincèrement le PNE-Bénin pour m'avoir offert cette opportunité à travers laquelle je représente désormais les jeunes béninois au PMJE et pour l'accompagnement dont j'ai bénéficié lors de la préparation de ma participation. C'est également le moment de remercier le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) et l'ONG Belge PROTOS pour le soutien bien apprécié.

Propos recueillis par Rachel ARAYE K.

Tribune des partenaires

JAN TEUN VISSCHER, formateur principal sur l'Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau

« ...il reste beaucoup à faire dans les domaines de la Redevabilité et de la Participation »

Conseiller technique de l'IRC en Hollande et formateur principal de l'atelier sur l'Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau (EVANIE), Jan Teun VISSCHER partage avec vous, à travers cet entretien qu'il a bien voulu accorder à votre revue, ses impressions sur l'état de l'intégrité de l'eau au Bénin et recommande des actions pour son amélioration.

Quels sont les objectifs des ateliers que vous avez animés à Cotonou ?

Le premier atelier que j'ai animé à Cotonou visait à constituer un groupe de facilitateurs provenant des pays de l'Afrique de l'ouest et travaillant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement afin que ces derniers, une fois de retour dans leurs pays respectifs, modèrent un exercice d'Evaluation Annotée de l'Intégrité de l'Eau (EVANIE).

Le deuxième visait à mettre en application les acquis du premier atelier par les facilitateurs béninois. Il a été l'occasion pour eux de faire, avec d'autres acteurs du secteur au Bénin, une analyse rapide de la situation de l'intégrité de l'eau et de formuler une stratégie qui analyse l'intégrité sur la base de trois principaux indicateurs principaux que sont la Transparence, la Redevabilité et la Participation (TRP).

Au terme de l'exercice que vous avez fait avec les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin, quelles sont les grandes conclusions auxquelles vous êtes parvenus ?

Je crois que c'est très intéressant de faire cet exercice avec des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement bien avertis. J'ai commencé au Bénin avec un atelier de facilitateurs les 16 et 17 Avril 2012, atelier qui a rassemblé des gens venus du Sénégal, du Niger, du Burkina-Faso, du



Togo et du Bénin. Au cours de cet atelier, les participants ont appris et expérimenté la méthodologie d'évaluation annotée de l'intégrité de l'eau mise en place par WIN. Après avoir appris et expérimenté cette méthodologie, les facilitateurs du Bénin ont organisé le 20 Avril 2012 un atelier d'application de l'outil EVANIE au sous secteur Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural. Cet atelier a démarré par une explication du concept de l'Intégrité en relation avec la prise en compte des principes de Transparence, de Redevabilité et de Participation (TRP) dans l'organisation de la délivrance des services d'approvisionnement en eau potable en milieu rural au Bénin. Les résultats obtenus à la fin de cet exercice ont montré qu'il y a des problèmes qui connaissent déjà des débuts de résolution. En effet, la Transparence paraît relativement bien organisée même s'il y a des choses à améliorer dans ce domaine. Mais, lorsqu'on aborde les questions de Redevabilité et de Participation, les résultats révèlent qu'il y a un peu plus d'efforts à faire. Autrement dit, l'EVANIE au Bénin signale qu'il reste

beaucoup à faire dans les domaines de la Redevabilité et de la Participation. Pour relever ce défi, il faudra que toutes les parties prenantes du secteur au Bénin à savoir : les mairies, les structures étatiques en charge de l'eau, le secteur privé et de l'assainissement et la société civile travaillent pour une synergie d'actions et privilégient le dialogue multi acteurs. Il est important de signaler que l'outil utilisé n'a pas pour but de se mettre nécessairement d'accord, mais plutôt de clarifier la situation et avoir la panoplie d'arguments des différents partenaires dans le processus. Ce qui permet de prendre des décisions idoines pour satisfaire les différentes parties prenantes du secteur.

Nous avons eu des discussions assez intéressantes qui montrent que les acteurs sont disponibles et que l'espoir est permis pour une bonne gouvernance dans ledit secteur au Bénin.

Au regard de ces conclusions et des résultats de l'exercice d'application de l'outil au Bénin, quels conseils donnez-vous aux différents acteurs du secteur pour que l'intégrité devienne une réalité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin ?

Comme je l'ai souligné aux participants, la bonne gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est l'affaire de tout le monde. C'est pourquoi, je les exhorte à beaucoup dialoguer avec les autres acteurs à l'aide de l'outil

qu'ils viennent de découvrir et d'utiliser. Je leur recommande fortement de s'approprier le contenu du rapport final issu de cette rencontre pour vérifier si la position qui est la leur y transparait. Avec ce document, étant donné que nous avons eu un très bon panorama de la situation de l'intégrité de l'eau potable en milieu rural au Bénin, ils ont le devoir de mettre son contenu à la disposition de l'ensemble des acteurs du secteur, notamment le Ministère en charge de l'eau, le Ministère de la Santé, le Ministère en charge de la décentralisation, le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), la Commission Paritaire de la Composante Privée du secteur, Transparency Bénin (T Bénin) et les PTF à travers le Groupe Sectoriel Eau et Assainissement (GSEA). Je précise que ces résultats doivent être partagés avec surtout ceux qui prennent les décisions d'action. Je souhaite qu'ils s'approprient l'outil et le mettent en application au niveau local, surtout qu'au cours de l'atelier on a enregistré la présence de plusieurs Maires qui ont touché du doigt l'importance d'un tel outil d'évaluation. Ce serait un atout pour toutes les communes qui vont s'engager dans l'amélioration des prestations des services publics au profit des populations à travers un processus d'Evaluation Annotée de l'Intégrité dans le secteur.

*Propos recueillis par
Bonaventure KITI
RJBEA*

Analyse

Exécution du BPO Eau et Assainissement 2011

Au-delà des résultats, entreprendre de profondes réflexions

Du 17 au 19 avril dernier, s'est déroulée à Sea View Hôtel de Cotonou, la revue sectorielle eau et assainissement, gestion 2011. A l'occasion, les responsables du secteur, ont présenté aux participants, aussi bien les réalisations physiques que celles financières. Mais, au-delà des résultats de cet exercice, il urge de s'interroger sur l'effectivité d'un accès durable à une eau potable et à des services adéquats d'assainissement de base par les populations. Ce qui appelle incontestablement de profondes réflexions.

2 575 Equivalents Points d'Eau (EPE) dont 40 anciens réhabilités. Ce sont les réalisations physiques du sous-secteur de l'eau potable en milieu rural au titre de l'exécution du BPO 2011. Quant aux performances financières, on note que sur 19 274 960 000 FCFA de dotation, 12 774 601 000 ont été engagés et 10 047 717 000 effectivement payés. Avec ces résultats, les responsables de la DG-Eau font observer que, par rapport à 2010, on a enregistré une progression de 3,8 points et que le taux de desserte a atteint 61%. Sur cette base, ils estiment que le Bénin sera au rendez-vous des OMD en 2015 si cette tendance est maintenue.

Sur le plan de la mise en place d'un cadre national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) efficace, des textes d'application de la loi portant gestion de l'eau ont été élaborés. 5 décrets ont été adoptés, 1 projet de décret est en phase d'étude en Conseil des Ministres et 2 projets de décrets font actuellement l'objet d'étude de faisabilité. D'autres projets de décrets et arrêtés prioritaires sont actuellement en cours d'élaboration. Malheureusement, la mise en place des organes de la GIRE n'ayant pas été effective en 2011, le secteur se trouve toujours à l'étape d'identification des membres du Conseil National de l'Eau dont le décret est déjà pris. S'agissant de la mise en place d'un système d'information sur l'eau, il était prévu pour 2011, l'acquisition de 15 enregistreurs automatiques ; 12 sont achetés mais n'ont pas pu être installés. Pour le renforcement des équipements et produits de laboratoires, sur les 717 analyses toutes catégories confondues projetées en 2011, 655 analyses ont été réalisées dont 237 physico-chimiques et bactériologiques à la fois et 418 physico-chimiques uniquement, soit un taux de réalisation de 91,4%. En milieu urbain, la Société

nationale des eaux du Bénin (SONEB) a réalisé 15.256 nouveaux branchements sur l'ensemble du territoire, soit environ 183.000 personnes supplémentaires desservies. Toutes ses actions menées dans le cadre du programme d'investissement 2011 ont permis d'atteindre un niveau d'exécution physique global de 63 % et un niveau de décaissement d'environ 46,7 %, soit 3,5 milliards de F CFA sur 7,5 milliards de F CFA programmés.

Pour le compte du sous secteur hygiène et assainissement, il est à noter qu'au titre de l'année 2011, 772 cabines/portes de latrines institutionnelles et publiques ont été réalisées en marge des 2229 latrines familiales construites. En considérant la norme de 50 personnes par cabine/porte, on peut affirmer sans compter le nombre de personnes ayant accès aux latrines familiales que la performance de 2011 donne à plus 38.600 nouvelles personnes un accès à l'assainissement de base. Outre la réalisation des ouvrages, la DNSP les a inspectés en vue de mesurer le niveau de satisfaction des usagers. Il est ressorti de cette activité que 87,38% des 4143 latrines institutionnelles inspectées sont utilisées pendant que 92% des 118 latrines publiques le sont. Quant à l'entretien de ces ouvrages, les inspections révèlent que les taux d'entretien des latrines utilisées sont respectivement de 72,46% pour les institutionnelles et 75% pour les publiques.

Bien que le taux d'utilisation des latrines institutionnelles soit élevé (87,38%), il est légèrement inférieur à celui annoncé par le rapport de 2010 (92,6%). Cela signifie soit que des ouvrages trop vétustes sont à renouveler, soit que les comportements des usagers ne sont pas stabilisés. Le taux d'entretien des latrines institutionnelles utilisées a progressé positivement de 65,6%

en 2010 à 72,46% en 2011. Le taux d'entretien des latrines publiques est équivalent à 75% avec 18% de latrines dégradées. Malgré une nette amélioration depuis 2010, le taux d'entretien des différents types de latrines reste problématique et démontre que les objectifs de qualité ne sont pas atteints, et qu'un effort reste à faire dans le changement de comportement des usagers en général.

Sur le plan des réalisations financières, le regard porté sur les investissements fait constater que d'importants progrès ont été enregistrés même si les ressources mobilisées ont évolué en dents de scie. Ainsi, de 2009 à 2011, les taux de réalisations financières relatives aux investissements ont crû de 71,74% à 87,48% en passant par 80,39%.

Des réflexions indispensables sur les indicateurs

Ces résultats montrent bien que des progrès ont été enregistrés dans le secteur. Ces résultats ne pourraient-ils pas aller au-delà de ceux que le secteur a enregistrés si tous les acteurs s'étaient approprié la cible 10 de l'OMD 7 qui n'est autre que « Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services adéquats d'assainissement de base ». C'est vrai que des efforts sont faits pour améliorer la disponibilité de l'eau potable dans nos différentes localités, mais des réflexions méritent d'être menées pour donner la chance à toutes les couches sociales de disposer durablement de l'eau potable dans leur foyer respectif. C'est en cela qu'il semble important de revoir les indicateurs retenus et utilisés au Bénin pour apprécier l'atteinte de la cible 10 de l'OMD 7. Ils ne prennent pas suffisamment en compte une dimension plus approfondie de l'accès. S'il est vrai que la mise en place

des infrastructures est importante pour apprécier l'accès, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle ne saurait à elle seule permettre d'affirmer que les populations ont accès à la ressource. C'est pourquoi, il nous semble urgent d'attirer l'attention des acteurs du secteur sur la nécessité de travailler dans le sens d'une véritable amélioration de l'accès des populations à l'eau potable, surtout les couches les plus vulnérables.

Sur un autre plan, parce qu'une bonne gestion de l'eau, exige une meilleure connaissance de la ressource, des actions concrètes et tangibles sont attendues. Elles passent par la mise en place d'un système d'information et de recherche efficace. Dans ce domaine, il reste beaucoup à faire pour rattraper le retard accusé. C'est pourquoi, les équipements acquis ne doivent plus faire l'objet de longues attentes avant d'être installés. Sur le plan de l'élaboration et de l'adoption des documents stratégiques adaptés aux évolutions du secteur, l'adoption du PANGIRE constitue un défi à relever par le Gouvernement après les sacrifices consentis par les acteurs du secteur. Il faut noter que le PANGIRE a été validé en février 2011 et une table ronde des bailleurs organisée pour le financement de sa mise en œuvre reste toujours projetée. Face à la lenteur du processus d'élaboration du SDAGE au niveau du bassin hydrographique de l'Ouémé, en dépit de la validation du rapport diagnostic intervenue en décembre 2011, il y a de fortes raisons pour les populations de s'inquiéter quant à l'effectivité de la mise en place d'un cadre national GIRE au Bénin.

Outre ces aspects sur lesquels un effort doit être encore déployé, la poursuite de la mise en place des organes de la GIRE, un processus qui stagne à l'étape d'identification des membres du Conseil National de l'Eau, est aussi vivement attendue. Au regard des résultats enregistrés dans le secteur, les différentes pistes de réflexions évoquées sont nécessaires pour faire des avancées significatives pour le bonheur des populations.

Conseils et Innovations

PROFESSIONNALISATION DU FORAGE MANUEL EN AFRIQUE



Forage manuel



Percussion

Chers Lecteurs,

UNICEF, Pratica et Entreprise Works/VITA ont développé une mallette pédagogique à l'intention des pays africains souhaitant s'engager dans la professionnalisation de la réalisation du forage manuel. Cette mallette pédagogique comprend des fiches techniques, des éléments de plaidoyer, des cartographies des zones appropriées pour le forage manuel, des études de cas, et des manuels de formation et de mise en œuvre. Cette initiative contribue à renforcer les capacités du secteur privé local de façon à répondre aux besoins en eau potable des zones rurales qui ne cessent de croître.

Les fiches et manuels techniques sont disponibles sur
le site web de l'UNICEF

Pour des informations complémentaires, contacter :

UNICEF : sgaya@unicef.org

EnterpriseWorks/VITA :

nauglej@enterpriseworks.org

Practica Foundation:

arjen.vanderwal@practicafoundation.nl